



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil des États se prononce en faveur du régime d'aujourd'hui et rejette les deux motions

Zurich, le 11 mars 2019 – L'industrie de la sécurité et des techniques de défense accueille ce jour avec soulagement le rejet, par le Conseil des États, de la motion 18.3394 «Élargir la base démocratique des exportations d'armes». Par cette décision, le Conseil des États empêche un nouvel affaiblissement non seulement des techniques de défense en Suisse, mais également des exportations nationales et de la place industrielle suisse dans son ensemble. En raison de pratiques d'exportation relativement plus restrictives que dans les autres états européens, l'industrie suisse de la sécurité et des techniques de défense est aujourd'hui confrontée à une distorsion de concurrence très nette. Par sa prise de position du jour, le Conseil des États évite de dégrader davantage les conditions-cadres de l'industrie.

Pour l'industrie suisse de la sécurité et des techniques de défense, tout comme pour les entreprises suisses du secteur des machines, de l'électronique et de la métallurgie, la validation de la motion aurait engendré une incertitude massive quant à la planification et à l'exécution des prospections de marché et des livraisons, affaiblissant ainsi l'ensemble de l'industrie des exportations. La transposition des dispositions de l'ordonnance sur le matériel de guerre dans la loi sur le matériel de guerre aurait pu avoir pour conséquence un fastidieux processus législatif marqué par une longue phase d'incertitude pour l'ensemble de l'industrie concernée et de ses clients. Les exigences disproportionnées de la motion auraient eu des retombées négatives imprévisibles pour la majeure partie de l'industrie suisse des exportations et de la sous-traitance.

Le maintien de nos propres capacités de défense ne doit pas être remis en question

L'industrie nationale de la sécurité et des techniques de défense évite à la Confédération de dépendre entièrement des fournisseurs étrangers en cas de crise. La préservation de capacités industrielles de production de techniques de défense et du savoir-faire associé est indispensable à la sécurité de la Suisse et plus particulièrement à la disponibilité opérationnelle des forces armées. Pour assurer sa pérennité, l'industrie de la sécurité et des techniques de défense est tributaire des exportations et des conditions-cadres associées. Or, ces dernières se dégradent de plus en plus.

Pour de plus amples informations:

Ivan Jäggi
Pour le Bureau
Cercle de travail sécurité et
techniques de défense (cstd)
Case postale 2407
8021 Zurich 1
Courriel: mail@asuw.ch
T 044 266 67 46

Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd) est un groupe d'intérêts œuvrant en faveur de l'industrie suisse de la sécurité et des techniques de défense. Il est composé d'environ 70 personnalités issues du monde de la politique, de l'économie et de la société civile. Le cstd s'engage pour un cadre législatif et politique garantissant l'existence économique de l'industrie en Suisse, ce qui implique notamment un régime d'exportation axé sur les règles et pratiques des Etats européens partenaires.